



## Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mercredi 13 mai 2020**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel — Rencontre TEAMS**

### ORDRE DU JOUR

<b>Présents :</b>	Madame Julie Rinfret, présidente	Madame Lucie Durocher
	Madame Katy Parent	Madame Julie Benoit
	Monsieur Christian Montpetit	Madame Dominique Sévigny
	Madame Myriam Rinfret	Madame Huguette Levesque
	Madame Caroline Vachon	Madame Ariane Gagné
		Monsieur Daniel Brunelle

#### 1. Organisation

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum  
18 h 44 début de la rencontre
- 1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire  
Julie Rinfret sera secrétaire.
- 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Julie Rinfret propose l'adoption de l'ordre du jour.  
**Adopté à l'unanimité.**
- 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 février 2020  
Christian Montpetit propose l'adoption du procès-verbal.  
**Adopté à l'unanimité.**
- 1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 11 février 2020  
Aucun suivi au procès-verbal.

CÉ-20-05  
001

CÉ-20-05  
002

#### 2. Correspondance

Aucune correspondance.

#### 3. Points de décision

- 3.1. Règles de conduite et mesures de sécurité (approuver)

La directrice présente la réflexion qui a été entamée afin d'améliorer le code de vie, notamment les idées apportées par le comité SDG.

Les idées amenées ont été présentées à l'AG des enseignants.

La directrice présente le tableau *Mode de vie en action* (principales améliorations et valeurs ajoutées au code de vie qui ont émergé de la réflexion entamée en équipe).

Madame Sévigny précise que l'enseignement explicite des bons comportements à adopter fonctionne bien.



Madame Parent précise qu'elle a une bonne expérience dans la refonte d'un code de vie pour l'avoir fait dans son ancienne école, notamment sur l'importance de l'enseignement explicite des comportements attendus. Elle mentionne qu'on montre aux enfants les mathématiques, les démarches à adopter. Il faut faire la même chose avec les comportements attendus. Il faut leur montrer comment respecter les règles établies dans le code de vie.

CÉ-20-05  
003

Proposé par Dominique Sévigny

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.2. Règles internes SDG (adopter)

Présentation des changements mineurs dans les règles de fonctionnement. Modification imposée par la CS pour les élèves sporadiques (sinon les tarifs sont demeurés sensiblement les mêmes).

Changement conforme à ce qui a été demandé par la CS. Pour le reste, les règles sont demeurées les mêmes.

CÉ-20-05  
004

Proposé par Lucie Durocher

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.3. Retenue-école (approuver)

Explication par la directrice de ce qu'est la retenue-école (pris à même le SDG). Cette année, le SGD, au 11 février, est en déficit à cause des 30 élèves de moins. Cela a grandement affecté les revenus. La responsable du service de garde et la directrice ont fait des coupures qui ont été appliquées, mais qui n'ont pas duré en raison de la crise sanitaire. La retenue de 10 000 \$ au SDG est une grosse somme (varie de 2 000 \$ à 40 000 \$ selon les écoles).

La proposition est de diminuer la retenue-école à 5 000 \$ pour l'année prochaine. De plus, il est très difficile, en raison de la crise sanitaire, de prévoir quelle sera la fréquentation du SDG l'année prochaine. Les prévisions ont été basées sur les archives des deux dernières années.

CÉ-20-05  
005

Proposé par Caroline Vachon

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.4. Encadrement des frais chargés aux parents (approuver)

Présentation sous forme de tableau de ce qui a été chargé aux parents pour l'année 2019-2020. Ne pas oublier que pour l'année courante, il y avait les deux sorties culturelles payées par le ministère.

Proposition de diminuer le montant demandé aux parents. Cela permettrait de diminuer la charge pour certaines familles.

La directrice présente le document sur les éléments qui peuvent faire l'objet d'une contribution financière des parents. La proposition fait diminuer le montant à plus ou moins 70 \$ pour les effets scolaires demandés.

Aucune autre modification proposée pour le matériel.

Pour les sorties : un coup à plus ou moins 50 \$ au lieu des 65 \$ qui prévalaient dans les années antérieures. Aucune autre modification proposée pour les activités.



Le point 2.1 e) a été légèrement reformulé (si des sommes sont dues, on peut appliquer des sommes sur des montants dus antérieurement, pour certains parents).

Service des dineurs : politique mise à jour en avril 2020. Pour le moment, rien ne change.

CÉ-20-05  
006

Proposé par Arianne Gagné

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.5. Retour dictée PGL

1349,75 \$ seront déposés dans le fonds à destination spéciale.

CÉ-20-05  
007

Proposé par Huguette Lévesque

**Adopté à l'unanimité.**

## 4. Points d'information

### 4.1. Choix des manuels scolaires et du matériel didactique

Présentation des cahiers d'exercices qui seront utilisés en 2020-2021. Certains ajustements ou modifications selon les niveaux. La situation impose certains changements. Pour le reste, tout reste sensiblement comme les dernières années.

### 4.2. Règles de classement (formation des groupes) et de passage

Un arbre décisionnel a été proposé à l'école (entre autres sur la base des deux premières étapes). Le passage sera une décision au cas par cas, une question de réflexion de tout le cheminement scolaire de l'enfant. Une reprise d'année doit être réfléchi sérieusement (une seule reprise permise pendant le primaire). Cette décision doit être prise de manière très réfléchi, c'est une décision qui doit être prise au bon moment.

### 4.3. Service des dineurs (nouvelle politique)

Nouvelle politique adoptée le 15 avril avec le DG de la CS.

Changements apportés à partir de 2021-2022. C'est très hétérogène en ce moment. Il y en a autant qu'il y a d'école. L'idée est de ramener ça de manière plus uniforme.

L'année prochaine à pareille date, on devra regarder cela plus en détail.

### 4.4. Sorties SDG 2020-2021

Compte tenu de la situation et sur recommandation de la CS, aucune sortie n'est prévue en ce moment.

La sortie prévue le 5 juin a été reportée à l'année prochaine. Et si jamais on ne peut y aller l'année prochaine, le dépôt demeure protégé. L'activité pourra être modifiée. L'important, c'est que le montant est protégé (parce que l'école fait affaires avec une agence).

### 4.5. Budgets 2019-2020 et 2020-2021

Budget 2019-2020 : certains éléments ne pouvaient être prévus, comme l'achat de savon, de désinfectant, etc. Les balises pour cette année sont difficiles à suivre. Il y a



un dossier « dépenses COVID » et toutes les informations seront colligées afin de bien suivre le budget.

Pour 2020-2021 : le tout sera présenté au plus tard en octobre prochain, puisque c'est très difficile de le faire à l'heure actuelle.

4.6. Traiteur et photos scolaires 2020-2021

- On renouvèle le traiteur.
- Photo scolaire : le CÉ a été consulté au début du confinement.
- Les photos auront lieu les 29-30 septembre prochain. 4 à 6 poses par enfant.

4.7. Loi 40

Cela fera l'objet d'un prochain CÉ.

4.8. Parole au président

La présidente n'a rien à dire

4.9. Parole au représentant du comité de parents

Le représentant n'a rien à dire

4.10. Parole aux enseignants

Dominique Sévigny profite de ce point pour féliciter le travail incroyable de la directrice, qui a su garder le cap et qui tient le fort dans ces circonstances exceptionnelles.

Julie Benoit : superbe collaboration avec les éducatrices du SDG pour le réaménagement des locaux.

4.11. Parole aux membres

Les membres n'ont rien à dire.

4.12. Parole au représentant du service de garde

Huguette Lévesque mentionne que nous serions en ce moment la semaine des SDG. Cela sera souligné au moment opportun. Le temps manque en ce moment, mais on voit le travail incroyable des éducatrices.

L'inscription pourra se faire en ligne à partir de maintenant, soit du 25 mai jusqu'au 3 juin. Tout sera plus simple pour les parents. Certains éléments demeureront sur papier (entre autres avec les gardes partagées), mais dans l'ensemble, la procédure sera grandement allégée en raison du passage vers les inscriptions en ligne.

4.13. Parole à la représentante du personnel de soutien

La représentante mentionne que le travail a été bien fait, que la collaboration entre éducatrices et enseignants a été très bien faite. Tout est vu de manière très positive. On constate que les contacts humains nous ont beaucoup manqués (point ajouté par Dominique Sévigny).

4.14. Parole à la direction

Madame Parent mentionne la cohésion de l'équipe, le fait que plusieurs personnes, moins habiles avec la technologie, se sont adaptées de manière incroyable. Le travail accompli a été colossal. Tout le monde s'est porté volontaire. Chaque enseignant était jumelé à une éducatrice et toute l'organisation a été faite en équipe.



Des éducatrices de notre équipe ont été volontaires pour aller travailler à l'école Paul VI dans un service de garde d'urgence. Tout le monde se serre les coudes, il y a énormément d'entraide et c'est très beau à voir.

La directrice souligne toutes les mesures sanitaires qui ont été mises en place pour assurer la sécurité des enfants et de l'ensemble du personnel lors du retour en classe. Le retour est vu positivement, mais tout est mis en place pour prévoir l'imprévu. Cela est probablement plus complexe qu'une rentrée et on doit en même temps prévoir la rentrée 2020-2021.

Monsieur Montpetit s'informe du taux de retour : 205 élèves sur 325 élèves seront de retour à l'école. La place est disponible pour accueillir tous ces élèves. Tous les enfants resteront dans leur milieu (ce qui aurait d'ailleurs été le cas si l'ensemble des 325 élèves était revenu).

La directrice ajoute que le personnel n'est pas informé des revirements de situation avant la population. Tout le monde apprend les mêmes choses en même temps pendant les points de presse. La CS n'a pas vraiment une longueur d'avance. La capacité d'adaptation devient très importante.

## **5. Parole au public**

Aucun public.

## **6. Divers**

Levée de l'assemblée à 20 h 16.

---

*Signature de la direction*

---

*Date*

---

*Signature de la présidente*

---

*Date*